

Convocation et affichage : 15 12 2022

Étaient présents : Tous les conseillers sauf  
M de PORTAL et M de VILLENEUVE

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 24 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après l'ajout d'un point sur la communauté de communes.

Finances : DM2

UNANIMITE

Il convient de faire une dernière décision modificative en reprenant des crédits ouverts en INVESTISSEMENT pour les basculer en FONCTIONNEMENT.

Fonctionnement : compte 6817 : +15 € / compte 011 + 19 985 € /compte 023 : -20 000 €

Investissement : recettes au 021 : -20 000 € et dépenses au 231 : -20 000€

Les deux budgets sont ainsi de nouveau équilibrés.

Pour cela une délibération du conseil est obligatoire

Après en avoir délibéré, les membres du conseil valident à l'unanimité cette décision budgétaire modificative.

Com Com : convention poteaux incendie

UNANIMITE

La communauté de communes de la Dombes propose de continuer la mutualisation du contrôle des poteaux incendie de chaque commune. Il convient pour cela de signer une convention avec les services de la communauté de communes.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité la signature de cette convention.

#### INFORMATIONS DIVERSES :

Le maire présente le travail fait par M CHALEARD concernant une étude quant au passage en LED des points lumineux de la commune. Il est proposé de faire une réunion avec lui pour demander plus d'informations (réunion faite le 14 01 2023).

**Fin 21h00.**

La prochaine séance est fixée au **jeudi 19 janvier 2023 à 20h00** en mairie.